



OBJECTIFS

Maintenir et actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de sa carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité

Article 1. 3 et 4 de l'arrêté du 27 Février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire de la carte professionnelle (non périmée, autrement nous contacter
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (10 questions à réponse courte)
- Document à fournir : photocopie de la carte professionnelle et de la Carte d'identité

SUIVI ET ÉVALUATION

Évaluation :

- QCM de positionnement
- QCU « risque terrorisme »
- Délivrance d'une attestation

PROGRAMME

Gestions élémentaires des 1ers secours

Intervenir face à une situation d'accident

Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et la déontologie professionnelle
Principes de la République française

Compétences opérationnelle générales

Gérer les conflits, maîtriser les mesures d'inspection filtrage

Compétences opérationnelles spécifiques prévention des risques terroristes

Définir les terroristes et reconnaître les différentes menaces terroristes
Connaître les niveaux de risques associés
Connaître les différents matériels utilisés par les terroristes
Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes
Savoir entretenir sa culture de la sécurité
Se protéger soi-même et protéger
Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention
Faciliter l'intervention des forces de l'ordre – Sécuriser une zone.
Identifier le risque de blessure en rapport avec le danger
Notion de secourisme « tactique »

Alerter les secours

Maj 27/07/2023

Public : Agents de sécurité

Dates / lieux : Consultez
www.bcformation.com pour obtenir
les plannings de chaque site

Intervenants : Formateurs
expérimentés disposant des
qualifications et formations
conformes à l'arrêté du 1^{er} juillet
2016

Responsable pédagogique : Rachel
KEBIR – 09 86 24 32 24

Durée : 27 Heures – 4 jours si
personne titulaire d'une formation
valide de sauveteur secouriste de
travail (SST) au moment stage.

A sa demande, la personne est
dispensée du suivi du module « gestes
élémentaires de premiers secours ».

Tarif : nous consulter

Nombre de stagiaires : 4 à 12
personnes (inter)

**Accessibilité aux personnes en
situation d'handicap**

Délais d'accès : 3 semaines à 3 mois

Financement : Pôle Emploi, OPCO,
Conseil Régional, Individuel

Modalités : Présentiel / en journée

Moyens pédagogiques :

Matériel de palpation
Matériel de secourisme
PC Sécurité équipé vidéosurveillance
Diaporama et vidéos
Matériel d'incendie

Débouché : Emploi dans les métiers
de la sécurité